

Retirer la couche de vase au fond de la mare. Au maximum 2/3 de la mare par an pour limiter l'impact écologique. L'opération peut donc être à mener sur 2 ou 3 ans.

➡ Comment faire ?

La mare se comble naturellement au bout de quelques années . Elle est remplie de vase et de moins en moins profonde.

Symptômes ⚡

CURAGE

➡ Causes

Accumulation de matière organique dans la mare : végétaux aquatiques ou feuilles (ou autres)

Quand ? ⚡

Tous les 10 à 20 ans (voire plus en contexte ouvert) selon la vitesse de comblement de la mare ~ 50cm de vase. A faire en automne entre septembre et décembre avant l'arrivée des amphibiens et après la saison d'été

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Points de vigilance

Attention à ne pas percer la couche d'étanchéité (bâche ou couche d'argile) de la mare. Il peut être plus prudent de faire appel à des professionnels. Si cela est possible, les laissés de curage seront déposés sur le bord de la mare pendant 24 à 48h afin de laisser les organismes aquatiques rejoindre l'eau.

Retirer les lentilles à l'aide d'une épuisette à mailles fines et les déposer sur le bord de la mare. Ces lentilles d'eau peuvent ensuite être compostées ou épandues sur le sol.

➡ Comment faire ?

Des lentilles d'eau se développent de manière exponentielle à la surface de la mare.

Symptômes ⚡

ECRÉMAGE

➡ Causes

L'eau est trop riche en éléments nutritifs. Souvent dû à des ruissellements d'engrais et autres fertilisants agricoles.

Quand ? ⚡

Au besoin si la mare est envahie régulièrement. Ce n'est pas un entretien obligatoire mais cela permet de ralentir le comblement

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Points de vigilance

Vous pouvez déposer les lentilles ainsi enlevées sur le bord de la mare pendant 24 à 48h pour laisser les organismes aquatiques présents retourner à l'eau. Ces lentilles peuvent empêcher l'apport de lumière et asphyxier le milieu en très fort excès. L'écrémage ne permet pas de régler le problème mais de limiter son impact.

Faucher environ les 2/3 de la surface en hélrophytes et exporter la matière. Cela permet d'éviter le comblement trop rapide de la mare. Si la présence d'hélrophytes est trop importante, il est possible de réaliser un arrachage manuel des végétaux.

➡ Comment faire ?

Développement excessif des végétaux hélrophytes, souvent les roseaux (massettes ou phragmites)

Symptômes ⚡

FAUCARDAGE

➡ Causes

Certains végétaux se reproduisent très vite grâce à leurs rhizomes. Il s'agit d'une dynamique naturelle qui peut être amplifiée si l'eau est riche en matière organique.

Quand ? ⚡

Quand la mare est envahie, à faire en automne à partir de septembre jusqu'à décembre. Avant que les feuilles ne tombent et se déposent dans l'eau.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Points de vigilance

Pensez à exporter la matière que vous pourrez ensuite composter. Attention à ne pas le faire trop tôt dans la saison.

Enlever une partie des débris végétaux à la main ou avec des râteaux.

➡ Comment faire ?

Accumulation de débris végétaux. Cette opération concerne principalement les mares forestières et proches d'arbres et arbustes

Symptômes

ENLÈVEMENT DES FEUILLES MORTES ET BRANCHAGES

➡ Causes

Automne, casse d'un arbre proche, apport par le vent, ...

Quand ?

A partir de septembre jusqu'à décembre. Après que les feuilles de l'année soient tombées.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Points de vigilance



Une partie des branchages et des feuilles peuvent être laissés, cela servira de refuge pour de nombreux insectes et autres. Ce passage est surtout à réaliser en cas d'excès de débris. Vous pouvez déposer les débris retirés sur le bord de la mare pendant 24 à 48h pour laisser les organismes aquatiques présents retourner à l'eau.

